



Contrat en alternance absence au lycée pour travailler

Par **sylvie62**, le **27/03/2008** à **15:59**

bonjour mon garçon (17ans) est en premiere année cap electrotechnique en alternance avec entreprise ,il a eu en debut d'année son planing avec les dates ecole/entreprise si cette semaine il est au lycée et que son employeure le contact car il aura besoin de lui jeudi il ne va donc pas etre present a ces cours ce jeudi a t il le droit d'en informer le lycée car celui ci demande un justificatif du medecin pour chaque absence. merci .cordialement .